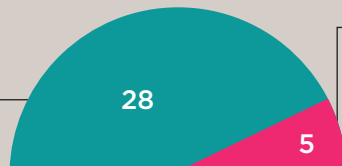


LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Comme 19 autres villes de Vendée, Les Herbiers vient d'adhérer au programme « Petites villes de demain ». Ce dispositif national vise à améliorer les conditions de vie des habitants « en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement ». A travers l'adhésion à ce programme, **quels sont objectifs poursuivis par la Ville et le Pays des Herbiers ?** Pour l'instant, personne ne semble en avoir une idée précise. Il nous paraît donc légitime, **en tant que force d'opposition constructive**, d'apporter ici notre contribution.

Un outil pour modifier nos modes de déplacement

Le programme « Petites villes de demain » encourage les Collectivités à engager des actions sur des **sujets essentiels comme la mobilité et l'énergie**. Au Pays des Herbiers, comme le relève le Plan climat air énergie (PCAET) approuvé par l'ensemble des élu.e.s communautaires, **la voiture particulière est la première source de consommation d'énergie**. Avec la hausse continue du prix de l'essence et en l'absence d'alternative à la voiture, le citoyen du Pays des Herbiers se trouve pénalisé.

La facture énergétique de notre territoire est nettement plus élevée que la facture moyenne nationale. Pour le Pays des Herbiers, elle s'élève à 1550€ par habitant (transport + chauffage) soit 270€ de plus que la moyenne nationale (source : Document du PCAET du Pays des Herbiers).

Le dispositif « Petites villes de demain » peut nous aider à diversifier nos modes de déplacement en facilitant la création (après concertation avec la population et en lien avec les entreprises) d'une **Autorité organisatrice des mobilités (AOM)**. Développons les mobilités alternatives à la voiture avec le recours au vélo et aux transports en commun ! Mettons en place des réseaux type « pédibus pour l'école » déjà expérimentés avec succès dans plusieurs communes !

Un outil pour encourager la production d'énergie

Le programme « Petites villes de demain » vise également à soutenir les efforts des Collectivités **en faveur de la production locale d'énergie**.

Au niveau national, 16 % de l'énergie produite est renouvelable, avec un objectif de 32 % en 2030. **Dans la communauté de communes du Pays des Herbiers, nous n'en sommes qu'à 9 %**. Afin d'augmenter la production d'énergie au niveau local, des partenariats peuvent être conclus notamment avec l'association « Solaireau ». Ses membres veulent promouvoir les énergies renouvelables, mais aussi la sobriété et l'efficacité énergétique. Avec le « co-toituration », l'association propose à des citoyens investisseurs de cofinancer la couverture d'un ou plusieurs toits dans la mesure de leurs moyens. Faisons connaître cette initiative !

Une occasion d'associer les citoyens

Selon nous, la consultation et la participation du public sont au cœur des enjeux environnementaux. Le programme « Petites villes de demain » peut être l'occasion d'engager une large concertation auprès de la population. **Pourquoi ne pas faire participer le public à l'élaboration des différentes orientations, au moment où les choix sont encore ouverts ?** C'est ce que prévoit la loi avec le droit d'initiative prévu aux articles L.121-17-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Nous demandons que les mesures actuellement en cours d'élaboration fassent l'objet d'une large concertation et nous invitons les citoyens à y participer. Notre Pays des Herbiers arrive à la croisée des chemins : soit il affronte les défis environnementaux en jouant collectif, soit il fait la politique de l'autruche en refusant de voir la réalité.

Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Turbé, Patricia Cravic et Étienne Blanchard.
www.alternative-ecologique-sociale.fr

« L'ENGAGEMENT DES HERBRETAIS »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

A la veille de Noël, nous souhaitons, avec l'équipe municipale, revenir sur deux événements qui ont marqué notre ville, et qui sont la preuve de l'engagement des Herbretais et de la vitalité de notre ville.

Le premier, c'est la cérémonie du 11 novembre. Nous étions près de 600 à avoir répondu présent à la cérémonie patriotique. De mémoire d'Herbretais, jamais nous n'avions été aussi nombreux à cette cérémonie, à la fois belle et digne ! C'est, nous croyons, une excellente nouvelle, qui illustre la vigueur de l'esprit civique dans notre commune. Un esprit civique qu'il nous faut, plus que jamais renforcer. Il en va de l'avenir de notre peuple.

Le Grand lux : un projet exemplaire

Le deuxième événement sur lequel nous voulons insister, c'est la fin des travaux du cinéma multiplexe de la Tibourgère. Le week-end des 18 et 19 décembre prochains, nous avons donc tous rendez-vous pour l'ouverture du cinéma Grand Lux.

Ce cinéma, c'est pour notre équipe municipale, l'aboutissement de cinq ans de travail et de milliers d'heures de réunion. C'est aussi la preuve d'un investissement sans faille d'une équipe d'élus motivée, travaillant main dans la main avec les bénévoles de l'association Grand écran. Ce projet de cinéma, nous le souhaitons depuis longtemps. Il était inscrit dans notre programme de campagne de 2014. Aujourd'hui, il ouvre ses portes.

Ce cinéma, nous l'avons voulu à l'image de notre ville, ambitieux, enraciné et convivial. Ambitieux, parce que nous aurions pu nous contenter de construire un cinéma « boîte à chaussure » - un simple bâtiment rectangulaire sans âme - et le confier à une entreprise privée. Nous avons préféré soigner l'esthétique du bâtiment - le bardage extérieur est magnifique -, l'inscrire dans son environnement, le relier à la chaufferie bois de la Tibourgère... Mieux encore, nous avons souhaité conserver l'ancienne grange de la Tibourgère. Oui, avant le cinéma, il y avait une ferme ! Cette grange, mise en valeur dans le hall, accueille désormais le foyer du cinéma, l'endroit où chacun d'entre nous pourra partager un verre après une séance.

Faire confiance au bénévolat

Ce projet de cinéma, nous l'avons réalisé main dans la main avec l'association Grand écran. C'est d'ailleurs ce qui fait sa spécificité, puisque le Grand Lux est un des rares cinémas de France à être géré par une association.

Aux Herbiers, nous savons que nous pouvons faire confiance aux bénévoles, à leur dévouement, à leur professionnalisme. Depuis des années, les bénévoles du Grand écran réussissent le tour de force d'accueillir plus de 60 000 spectateurs par an, avec une seule salle. Il était normal que nous leur faisons confiance pour ce multiplexe, grâce auquel, demain, ils pourront accueillir plus du double de cinéphiles ! Pour nous élus, l'ouverture du cinéma, c'est la fin d'un beau projet ; pour l'association, c'est le début d'une nouvelle aventure, enthousiasmante.

Enfin, dans quelques jours, la Ville des Herbiers lancera les festivités de Noël. Nous avons rendez-vous au marché de Noël, mais aussi, bien sûr pour la parade, que nous sommes heureux de retrouver cette année.

Profitons enfin de cette fête de Noël pour nous ressourcer et retrouver les nôtres. Excellent Noël à tous.

Bien cordialement.

La majorité municipale avec Véronique Besse